

De	A	Forfait
1,00 €	30 000,00 €	1 500,00 €
30 001,00 €	80 000,00 €	4 000,00 €
80 001,00 €	120 000,00 €	6 000,00 €

De	A	%
120 001,00 €	150 000,00 €	5,50%
150 001,00 €	240 000,00 €	5,00%
240 001,00 €	350 000,00 €	4,50%
350 001,00 €	600 000,00 €	4,25%
600 001,00 €	800 000,00 €	4,00%
800 001,00 €	2 000 000,00 €	3,80%

**Tous nos biens ne sont pas en vitrine,  
n'hésitez pas à nous consulter**

Barème mis à jour au 01/03/2019



LOI N° 70-9 DU 2 JANVIER 1970 - DECRET N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972

## GARANTIE FINANCIÈRE

Garantie financière de la CGAIM des fonds déposés par la clientèle

**AGENCE GINDRA  
ETUDE GINDRA**

25 av du Général de GAULLE

94420 LE PLESSIS TREVISE

Sociétaire n°9849 F Carte professionnelle n°CPI 9401 2016 000 012 754

DELIVREE PAR LA PREFECTURE DU VAL DE MARNE

TOUS LES VERSEMENTS DOIVENT OBLIGATOIREMENT ETRE FAITS AU MOYEN SOIT DE CHEQUES BARRES, DE VIREMENTS BANCAIRES OU VIREMENTS POSTAUX, A L'ORDRE DE BNP PARIBAS COMPTE N° 410130/91

Conformément au 1er alinéa de l'article 52 du décret du 20 juillet 1972.  
Tous les versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d'un reçu.  
Ce reçu est conforme à un modèle fixé par arrêté conjoint du garde des sceaux,  
ministre de la justice, et du ministre de l'économie et des finances.  
Un double du reçu demeure dans un carnet de reçus.

**GARANTIE FINANCIERE ACCORDEE EN TRANSACTION IMMOBILIERE**

**460.000 €**

**CGAIM - Caisse de Garantie de l'Immobilier**

89, rue La Boétie - 75008 Paris - tél. : 01 44 95 22 22 - fax : 01 44 95 22 29

www.cgaim.fr - Société coopérative de caution mutuelle à capital variable régie par la loi du 13 mars 1917 et les textes subséquents.

Agréée par le Comité des Etablissements de Crédit en qualité de Société Financière - RCS Paris 662 028 471 - Siret 662 028 471 000 24 - n° TVA intracommunautaire FR 46 662 028 471 - Code NAF 6511 Z